Gestion des risques et gouvernance en assurance

Gérer les risques de l'entreprise en assurance

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992084 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Gestion des risques et gouvernance en assurance

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier et évaluer les risques de l'entreprise
Élaborer une stratégie de traitement des risques
Contrôler et auditer le système mis en place

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des compétences techniques en assurance ou avoir suivi " Les bases de l'assurance entreprise " (code 92250).

Public concerné

Dirigeants et risk managers
Gestionnaires des risques
Toute personne amenée à gérer les risques au sein d'un département, d'un service ou d'une organisation

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser les concepts clés de la gestion des risques

Définir la finalité d'un dispositif de gestion des risques et les objectifs à atteindre

- Les raisons pour gérer les risques : obligations réglementaires, pression des actionnaires, recherches de performances...
- Les objectifs à atteindre : efficacité économique, respect des lois et règlements, éthique, continuité d'activité...
- Établir un référentiel sur la base de standards reconnus : Committee of Sponsoring Organizations (COSO), ISO 31000 ...
- L'apport attendu d'un outil Système d'Information de Gestion des Risques (SIGR)

Recenser et hiérarchiser les risques

Distinguer les différents risques

- Définir les risques
- Distinguer danger, risque, péril, aléa

Analyser les méthodes d'identification des risques

- Présentation des méthodes et des modalités de mise en œuvre
- Complémentarité des approches qualitatives et quantitatives

Quantifier et hiérarchiser les risques

Exercice d'application : identification et hiérarchisation des risques

Traiter les risques pour être en mesure d'arbitrer

Définir les outils

- Présentation des huit outils qui peuvent être utilisés
- Les modalités de leur mise en œuvre : protection, prévention, évitement, duplication, transfert, transfert à une captive, financement...

Faire le bon choix

- Choisir des outils : arbitrer entre les options possibles
- Repérer le moment pour traiter les risques : avant ou après sinistre

Exercice d'application : à partir de cas concrets, sélection des outils de gestion des risques adaptés

Contrôler et auditer le dispositif de gestion des risques

Découvrir le contrôle interne et l'audit

- Rôles et missions du contrôle interne, objectifs de l'audit
- Définir les moyens à mettre en œuvre

Mesurer l'efficacité du dispositif

- Le reporting
- Rechercher des indicateurs pertinents, définir des tableaux de bord…
- La fréquence de mise à jour
- Évaluer l'efficience du dispositif de gestion des risques

Mise en situation : entraînement à la définition des indicateurs, élaboration et analyse des indicateurs

Mettre en place et faire vivre le dispositif

Maîtriser l'organisation à mettre en œuvre

- Les acteurs de la gestion des risques
- Gestion des risques et gouvernance

Analyser la méthodologie

- Choisir des outils et arbitrer entre les options possibles
- Définir jusqu'où traiter le risque
- Repérer le moment pour traiter les risques : avant ou après sinistre

Exercice d'application : sur un cas pratique, proposition d'options pour animer le processus, trois ans après sa mise en œuvre

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* disponible en amont et en aval de votre formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.